

# Les droits culturels, au fondement d'une démarche commune

Introduction, lundi 11 et mardi 12 juin 2018

Espace 233, CEC les Heures Claires, chemin de Saint-Pierre, Istres.

**Le respect des droits culturels est désormais reconnu comme le cadre de référence de l'exercice conjoint de la compétence culturelle par les collectivités territoriales et l'État par l'article 103 de la loi NOTRe. Que recouvrent précisément les droits culturels ? Comment les traduire dans les politiques publiques ? Comment les acteurs peuvent-ils s'en saisir ?**

La notion de « culture » est ici comprise au sens large et fondamental, recouvrant « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (art. 2a, Déclaration des droits culturels, 2007). Par cette définition, nous sortons d'une approche restreinte de la culture (arts, lettres et patrimoines) et des simples logiques « d'accès » ou « de consommation » au profit d'une compréhension des droits, libertés et responsabilités de toute personne de participer à la connaissance, à la pratique, à la diffusion et au développement de ressources culturelles, des plus quotidiennes aux plus exceptionnelles.

L'approche basée sur les droits culturels induit des changements de posture professionnelle dans la manière de concevoir, construire, conduire les actions et d'être en relation aux autres. Ces changements impliquent de se former collectivement, de développer des outils d'observation appliqués à la diversité des situations professionnelles, d'analyser comme de croiser les regards sur ces analyses.

## PROGRAMME

### Lundi 11 juin 2018

9h	Accueil café
9h30	Ouverture
10h	Présentation de la démarche
10h30	Présentation des principes fondamentaux des droits culturels par Patrice Meyer-Bisch, Philosophe Échanges
12h30	Déjeuner
14h	Ateliers de discussion sur les 8 droits culturels de la Déclaration de Fribourg : Identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération
16h	Partage des synthèses, questions de clarification, échanges
17h15	Conclusion
17h30	Fin

### Mardi 12 juin 2018

9h	Accueil café
9h30	Ouverture, retours sur la première journée
10h	Ateliers d'analyse de cas : 2 actions portées par des acteurs du territoire analysées en parallèle
12h30	Conclusion et prochaines étapes
13h	Fin

## INSCRIPTION

Participation libre à la conférence et aux ateliers, **sur inscription avant le 4 juin** sur ce lien :  
<https://reseauculture21.fr/inscription-11-et-12-juin-istres/> - <https://goo.gl/forms/W3MR9B0yo8APhisP2>  
 ou par mail à [francoise.guionie@ampmetropole.fr](mailto:francoise.guionie@ampmetropole.fr)

## INTERVENANTS

### Paideia

Depuis fin 2012, Réseau culture 21 développe en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg la recherche-action appelée Paideia. Celle-ci a pour objectif d'analyser collectivement comment les droits fondamentaux et en particulier les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques de développement territorial (culturelles, écologiques, économiques, éducatives et sociales). Cette recherche s'est développée dans 10 départements français avec de nombreux partenaires associés, collectivités et associations et se déploie aujourd'hui à d'autres échelles territoriales et dans les réseaux professionnels.

La démarche proposée a consisté à traduire de manière opérationnelle l'interprétation des droits culturels à travers les analyses de pratiques des professionnels de l'action territoriale. Développés par les porteurs de projets, les cas d'école collectés permettent de pointer les enjeux et les problématiques mais surtout de développer des propositions pour faire évoluer les pratiques dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits fondamentaux des personnes. Cette matière très riche a permis l'échange d'expériences dans le cadre de nombreux séminaires de travail collectif (80 rencontres organisées en 5 ans, de 30 à 250 participants à chaque rencontre) et la collecte plus de 300 cas analysés.

-

### Réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques en s'appuyant sur la Déclaration de Fribourg. Il accompagne les collectivités, comme les acteurs institutionnels et associatifs dans un travail d'ouverture de la notion de culture dans son acception la plus large au sein des politiques culturelles, sociales, éducatives et d'autres domaines. Réseau culture 21 collabore depuis 2011 avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg au sein du programme Paideia pour développer une traduction concrète des droits culturels dans l'action territoriale.

**Christelle Blouët**, coordinatrice du Réseau culture 21

Diplômée d'un master de direction de projets culturels après un parcours professionnel de 15 ans de direction artistique, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 à la suite d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches visant à promouvoir une approche transversale de la culture dans les politiques publiques s'appuyant sur des processus participatifs. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg en Suisse.

**Anne Aubry**, chargée de mission du Réseau culture 21

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles et la notion de patrimoine au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier comment les valeurs soutenues se traduisent dans les pratiques à travers le temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). Depuis janvier 2015, elle est chargée de mission pour Réseau culture 21.

### Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg

L'Observatoire de la diversité et des droits culturels est un centre indépendant qui lie observation, recherche et analyse, formation et plaidoyer. Il vise à jouer un rôle de centre de compétence et de croisement des savoirs pour toutes personnes, institutions, corps de métiers, élus, organisations internationales et de la société civile, impliqués ou désirant s'impliquer sur les questions liées à la diversité et aux droits culturels.

**Patrice Meyer-Bisch**

Philosophe, a été le coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Fribourg. Il est actuellement président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels. Il mène des recherches d'observation/action dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Son enseignement porte sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques.

**Peuvent également intervenir au titre de l'Observatoire**

**Mylène Bidault et Johanne Bouchard.**

**La Déclaration de Fribourg**

La Déclaration de Fribourg propose une synthèse des droits culturels tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (art. 27) et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (art.15), contenus pour une bonne part dans « le droit de participer à la vie culturelle », et dans de nombreux autres textes juridiques internationaux. Cette Déclaration est le fruit d'un travail de 25 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch.